



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 4 561 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le coût du transport aérien régional au Québec est prohibitif en comparaison des prix en vigueur chez nos voisins directs, et ce, depuis des décennies;

CONSIDÉRANT QUE cette situation ne relève pas d'une demande trop faible mais bien d'une offre déficiente et d'un marché quasi monopolistique trop peu concurrentiel;

CONSIDÉRANT QU'une récente étude de l'IREC démontre un manque à gagner fiscal de 800 millions de dollars pour le trésor public dû à la faiblesse du réseau aérien régional;

CONSIDÉRANT QUE le fait d'utiliser des fonds publics pour subventionner des transporteurs aux prix prohibitifs ne règlera jamais le problème fondamental des prix trop élevés;

CONSIDÉRANT QUE l'initiative TREQ d'un transporteur aérien sous forme coopérative à propriété collective a reçu le soutien de milliers de Québécois déjà membres, de plusieurs maires et mairesses du Québec, de plusieurs industriels, du gouvernement fédéral et de grandes institutions financières;

CONSIDÉRANT QUE TREQ ne demande aucune subvention au gouvernement du Québec, mais seulement un signal que l'initiative peut faire partie de la solution face à un modèle récurrent qui a pourtant prouvé son inefficacité et son incapacité à bien desservir les régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le Québec entier bénéficiera d'un secteur aérien régional enfin fonctionnel comme partout ailleurs et que la relance de l'économie québécoise passe aussi par les régions;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de soutenir la création de la coopérative TREQ et de participer au montage financier avec les autres partenaires des secteurs privé et gouvernemental déjà regroupés.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Joël Arseneau
Député des Îles-de-la-Madeleine

2022-02-08

Date de signature de l'extrait